Circuit des quatre églises au départ de Ferrière-la-Petite

Une randonnée proposée par PNR de l'Avesnois

Trace n° 1558802

Ce circuit, au coeur de la Fagne de Solre, s'adresse aux randonneurs avertis. La distance à parcourir, le
vallonnement, et certaines portions de chemins humides, nécessitent une bonne habitude de la marche. Les villages traversés, les paysages et les panoramas feront cependant oublier la peine.

Durée	5h 45	**Difficulté**	Moyenne
Distance	18,85 km	**Retour point de depart**	Oui
Dénivelé positif	142 m	**Activité**	Pédestre
Dénivelé négatif	144 m	**Commune**	Ferrière-la-Petite (59680)
Point haut	218 m	**Région**	Avesnois
Point bas	136 m		

Description

Départ : place de la mairie de Ferrière-la-Petite.

(**D/A**) De la place, contournez la mairie par la droite et passez devant le musée de la Cour des potiers. Virez à gauche puis à droite dans la rue de l'église. Au bout, descendez à gauche la rue d'Obrechies. Au carrefour, empruntez à droite la rue Max Dormoy. Laissez à gauche la rue Denise et poursuivez tout droit sur la rue de Quiévelon.

(**1**) À la fourche, quittez la route goudronnée et engagez-vous tout droit sur un chemin de terre : le chemin rural 202 dit des haies. Notez çà et là quelques affleurements rocheux. Bien suivre le balisage Jaune. Franchir le Ruisseau (cote 146).

(**2**) À la patte d'oie, suivez à gauche la route goudronnée. À l'intersection en T, tournez à droite et suivez cette voie sur 600m environ.

(**3**) Descendez à droite le sentier qui longe le bois Cahieu. Au carrefour avec le sentier de Cahieu, poursuivez en face et traversez le Bois Monsieur.
NOTA : ne quittez pas le sentier balisé, car le bois est une propriété privée.

(**4**) À la sortie du bois poursuivez tout droit rue de Maubeuge. À l'intersection, descendez à droite, Rue de Colleret.

(**5**) À l'intersection, tournez à droite en direction du village de Quiévelon. Laissez à gauche un chemin puis deux impasses. Passez devant la grotte - réplique de celle de Lourdes.

(**6**) Au croisement de l'église datée de 1300, montez à gauche par la Grande Rue et ignorez les départs sur les côtés.

(**7**) À la fourche, laissez le premier chemin à gauche et prenez le second à gauche, la Rue du Mesnil (Sud-Est). Allez entre haies et buissons et laissez sur votre droite l'imposante ferme du Mesnil. Poursuivez le long d'un chemin encaissé bordé de frênes.

(**8**) À la patte d'oie, tournez deux fois à droite. Laissez à droite le chemin du Mesnil et suivez la route sur 750m le long du bois.

(**9**) À la sortie du bois, tournez à droite. Quand la route vire à droite, engagez-vous en face dans un chemin de terre le long du Bois des Onze Bonniers. Allez tour droit (Ouest) en ignorant tous les départs sur les côtés. Le chemin devient une voie goudronnée qui s'incurve vers la gauche.

(**10**) Au croisement, descendez à droite le sentier herbeux vers le gué sur le ruisseau de la Carnoye que vous franchissez pour grimper jusqu'à une route.

(**11**) Partez à gauche sur 50m puis bifurquez de nouveau à gauche sur Rue du Grand Chemin. Poursuivez sur 500m puis tournez à gauche Rue du Fournil. Laissez à gauche le Chemin du Gard.

Points de passages

D/A Mairie de Ferrière-la-Petite
N 50.238006° / E 4.020641° - alt. 139 m - km 0

1 Le Ty d'Haye
N 50.240002° / E 4.03267° - alt. 156 m - km 1.17

2 Patte d'oie
N 50.242851° / E 4.04325° - alt. 168 m - km 2.02

3 Départ de sentier
N 50.24768° / E 4.052476° - alt. 190 m - km 3.12

4 Rue de Maubeuge
N 50.240993° / E 4.075741° - alt. 191 m - km 5.03

5 Village de Quiévelon
N 50.237998° / E 4.078579° - alt. 187 m - km 5.54

6 Quiévelon
N 50.238522° / E 4.074584° - alt. 184 m - km 5.83

7 Thérouanne
N 50.234123° / E 4.07325° - alt. 197 m - km 6.34

8 Bois du Mesnil
N 50.228222° / E 4.080612° - alt. 211 m - km 7.2

9 Chemin de Gard
N 50.224224° / E 4.073944° - alt. 217 m - km 7.9

10 Croisement
N 50.220002° / E 4.040315° - alt. 185 m - km 10.46

11 Rue du Fournil
N 50.224361° / E 4.037029° - alt. 178 m - km 11.02

12 Ruelle
N 50.21986° / E 4.028021° - alt. 156 m - km 11.97

Copie, vente et diffusion interdites - RTvajbUE

(**12**) Grimpez à droite, la ruelle entre les n°s 133 et 87. Au bout, tournez à gauche. Passez l'église et la place, laissez à droite Rue du Cimetière.

(**13**) Tournez à gauche et laissez la Rue des Juifs à gauche. À l'intersection qui se présente immédiatement, descendez à gauche la Rue du Moulin.

(**14**) Prenez la première à droite, la Rue de la Gare (bien suivre le balisage Jaune). Traversez la Solre, gardez votre droite et traversez l'ancienne voie ferrée (voie verte). Poursuivez à droite Rue de la Gare.

(**15**) À la fourche, prenez à droite la Rue d'Obrechies vers le village de Damousies. Laissez à gauche sur une placette l'église édifiée vers 1300.

(**16**) Traversez la D27 (prudenceà) et effectuez un droite-gauche. Laissez à droite la place Léon Couture et suivez tout droit la Rue de l'Arbrisseau. Laissez un chemin puis une impasse sur votre droite.

(**17**) Au croisement, continuez en face sur le Chemin d'Hautmont. Ignorez un départ de chemin sur la gauche et poursuivez au Nord-Ouest sur environ 2km.

(**18**) Au croisement, au pylône de la ligne haute tension, tournez à droite sur une route (Rue de Beaufort). Traversez le lieu-dit La Taverne des Fouées (site d'anciennes carrières). Continuez sur la route et passez devant la Ferme et le Château de Raidmont.

(**19**) Traversez la D27 avec prudence. Suivez en face le Chemin de Beaufort. Arrivé à la route, prenez à droite. Laissez à droite la Rue Robert Gilbert. Peu après, empruntez à droite la voie verte. Après environ 250m, virez à gauche et tout de suite encore à gauche, Impasse Léo Lagrange. Au croisement, montez à droite et, au n°45, engagez vous sur un sentier bordé de charmes têtards. Au bout, virez à gauche et retrouvez la mairie de Ferrière-la-Petite (**D/A**).

- **13 Rue du Moulin**
  N 50.220421° / E 4.023928° - alt. 166 m - km 12.34
- **14 Rue de la Gare. Traverser la - Solre (rivière) - Affluent de la Sambre**
  N 50.218827° / E 4.024911° - alt. 142 m - km 12.6
- **15 Rue d'Obrechies**
  N 50.217579° / E 4.021334° - alt. 143 m - km 12.96
- **16 rue de l'Arbrisseau**
  N 50.21891° / E 4.015491° - alt. 143 m - km 13.42
- **17 Croisement**
  N 50.219467° / E 4.010784° - alt. 157 m - km 13.81
- **18 La Taverne des Fouées**
  N 50.232079° / E 3.990603° - alt. 151 m - km 15.9
- **19 Route D27**
  N 50.237808° / E 4.00755° - alt. 155 m - km 17.31

D/A Mairie de Ferrière-la-Petite
N 50.238019° / E 4.020638° - alt. 139 m - km 18.84

Informations pratiques

Circuit inscrit au PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée).

Suivez le balisage Jaune.

Variante courte, 14 km :
Suivez le descriptif du circuit principal. Après le (**14**), empruntez à droite la Voie Verte de l'Avesnois, coupez la route de Damousies – prudence – puis virez à droite sur le site d'une ancienne carrière. Suivez l'impasse Léo Lagrange.
Bien suivre le balisage. Montez à droite et, au n°45, engagez vous sur le sentier bordé de charmes têtards et retrouvez au bout, la mairie de Ferrière-la-Petite.

A proximité

Mairie de Ferrière-la-Petite : bâtiment du XVIIIe qui fut la résidence des seigneurs de Bousies jusqu'à la révolution et passa ensuite à Louis Gossuin frère du Conventionnel).

Musée de la cour des potiers.

Église de Ferrière-la-Petite : édifice du XVe siècle dédié à Saint Médard et remanié en 1843.

Relais éco-vélo.
Donnez-nous votre avis sur https://www.visorando.com/randonnee-circuit-des-quatre-eglises-au-depart-de-/

En savoir plus :
Email : annie.trotin.pnra@gmail.com

Copie, vente et diffusion interdites - RTvajbUE

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée

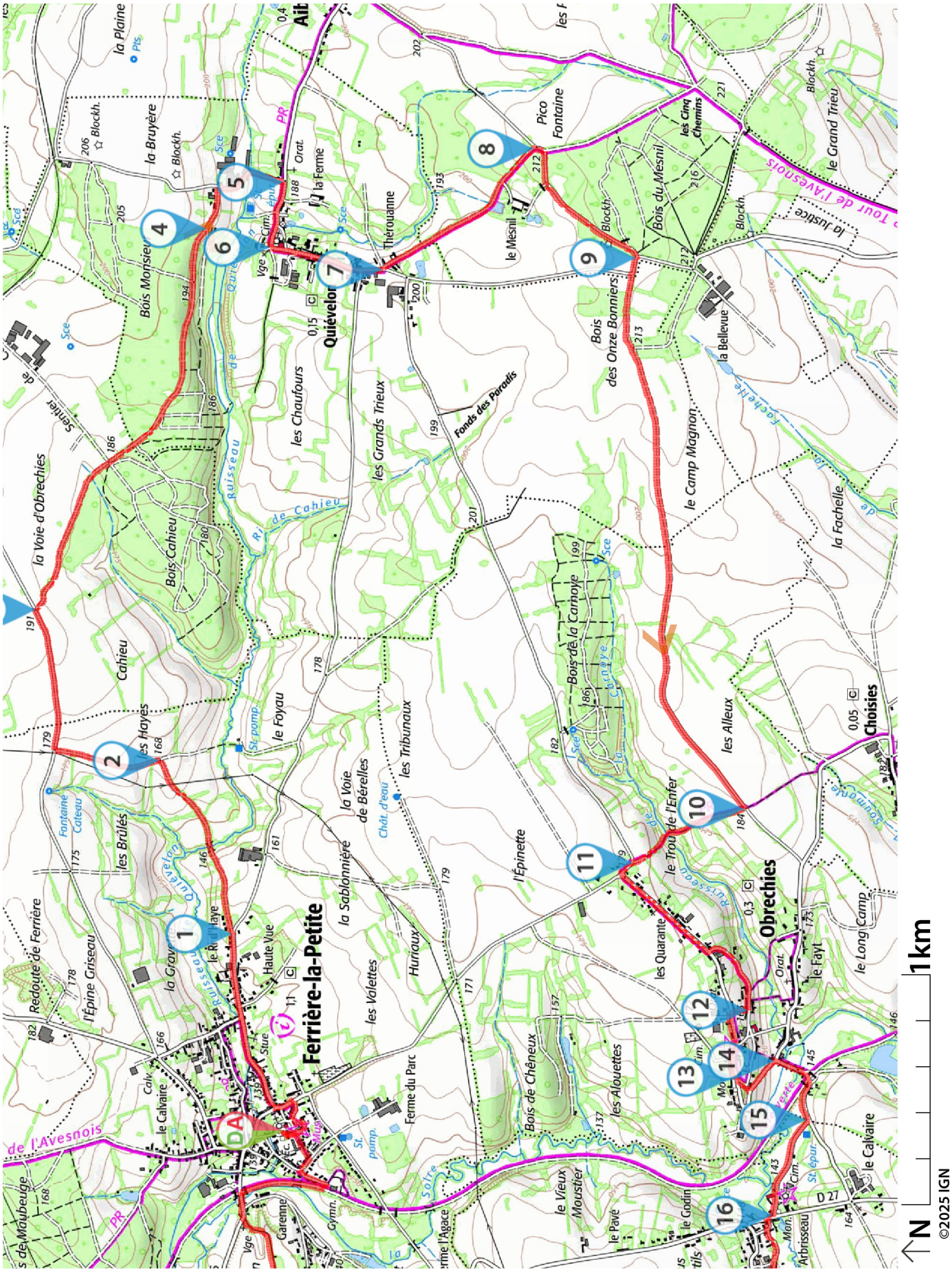

Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Copie, vente et diffusion interdites - RTvajbUE

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée

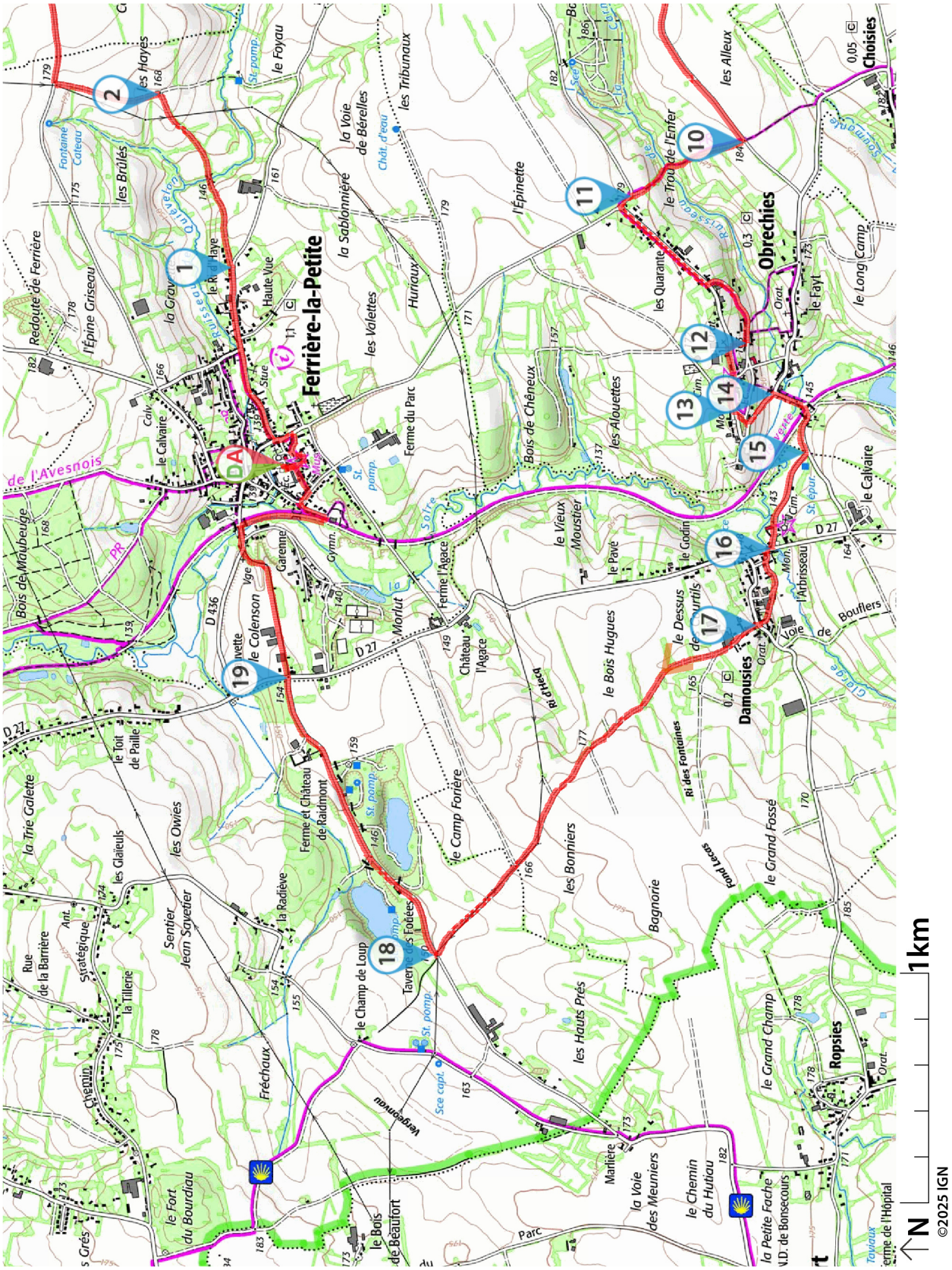

Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Visorando
Préparer et partager ses randos

LA CHARTE du visorandonneur

Préparation de sa randonnée

BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.

CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...

S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.

PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée

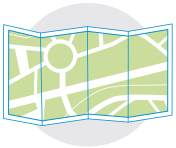

RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).

RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.

RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...

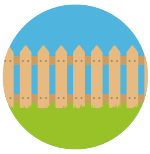

REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.

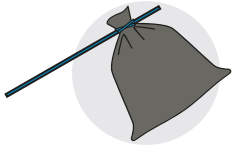

RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.

ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.

GARDER LA MAITRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.

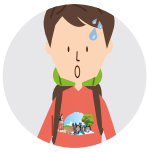

LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.